

LA NOUVELLE revue du courtage

La parole de la Présidente

**Chères adhérentes,
Chers adhérents,**

Nous avons tous connaissance d'un incendie d'entreprise, d'un immeuble effondré, d'un feu de dépendance à cause d'une trottinette électrique, ou encore des ravages causés par les risques climatiques !

Oui, nous connaissons tous ces sujets, nous savons gérer les sinistres qu'ils génèrent... Mais prenons-nous suffisamment soin d'accompagner nos clients dans la prévention des risques ? Où commence et où s'arrête notre devoir de conseil, quelle est notre responsabilité ? Quel est le coût de cette prévention ? Le coût de la prévention a-t-il un impact significatif sur les primes des contrats ?

Saviez-vous qu'il existe une journée nationale de la prévention des risques ? Le 13 octobre de chaque



Heïdi Salazar

Présidente PLANETE CSCA
Sud-Est & Corse

année c'est : « Tous résilients face aux risques ». En effet le ministère de la Transition écologique a fait le choix d'organiser cette journée afin de sensibiliser le plus grand nombre aux risques naturels et technologiques. Les objectifs de cette journée visent à informer la population, les employeurs, les collectivités territoriales, les élus, les établissements d'enseignement, les associations...

Nous nous devons d'être des citoyens responsables et préparés aux risques d'inondation, de feux de forêt, tempête, avalanche, séisme, accident industriel, pollution, cyber... Notre monde change, les dérèglements climatiques s'accroissent et le manque de pragmatisme dans la gestion de l'urbanisme sont autant de facteurs aggravants que nous devons prendre en considération lors de l'analyse préalable des dossiers, des chiffres mais surtout dans les informations transmises à nos clients. Nous avons une mission pédagogique à mener qui est essentielle pour la compréhension de l'assurance en général.

Accompagner les jeunes dans la gestion des risques fera d'eux des

adultes informés et conscients des limites de l'assurance en corrélation avec les risques existants.

Afin d'améliorer la perception de l'assurance et plus largement l'étendue des garanties pouvant être intégrées dans les polices, il paraît indispensable d'informer, d'éduquer et de transmettre la culture du risque. En fabriquant de nouvelles populations de sachants, nous augmenterons le niveau de

connaissance des risques naturels, technologiques et cyber, et ainsi, nous pourrions ajuster au mieux les garanties avec une parfaite maîtrise des risques, une compréhension des clients.

La route est encore longue, toutefois,

la création de la journée nationale du 13 octobre, les différentes communications de France Assureurs, les prises de position des compagnies, la multiplication des entreprises d'accompagnement à la gestion des risques, démontrent que le monde de l'assurance est en train d'acculturer les clients à une attitude responsable nécessaire à la gestion des risques d'hier, d'aujourd'hui et de demain. ●

“

**... il paraît
indispensable
d'informer,
d'éduquer et de
transmettre la
culture du risque.**

**Bonne lecture
À très vite !**



HIER, COMME DEMAIN,
NOUS SERONS
TOUJOURS À VOS CÔTÉS.



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis plus de 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

albingia.fr

CNPP

CRÉER POUR TOUS UN ENVIRONNEMENT DE CONFIANCE



Guillaume Auger

*Responsable commercial Méditerranée
chez CNPP*

Présentez-nous CNPP

Créé en 1956, notre groupe intervient aujourd'hui dans les domaines de la cybersécurité, la sûreté, la gestion des risques et des crises, l'hygiène sécurité et environnement, l'incendie et l'explosion.

Notre offre s'organise autour de trois activités métiers :

- Conseil & formation
- Test, inspection, certification
- Édition & presse

Avec pour mission de « Créer pour tous un environnement de confiance », CNPP est un acteur international de référence en prévention et maîtrise des risques. Nous avons plus de 400 collaborateurs en France et à l'international et plus de 50 métiers différents (ingénieurs, concepteurs pédagogiques, chargés d'édition, techniciens de laboratoire, consultants, journalistes...).

Nous proposons à nos clients une vision à 360° de la prévention des risques pour répondre à leurs enjeux de sécurité. Nous sommes à leurs côtés dans toutes les étapes de la maîtrise du risque : l'anticipation, le diagnostic, la mise en œuvre et la réaction.

Cette démarche englobe une veille réglementaire de son secteur, un accompagnement sur les risques qui sont les siens, des plus évidents aux plus improbables, la mise en œuvre de mesures de prévention,

la gestion de crise et la continuité d'activité. L'analyse de risques permet d'attribuer un niveau de criticité du risque afin de bâtir des scénarios pour pouvoir anticiper, prévenir et savoir réagir en cas d'incident, le tout assorti d'un certain nombre de préconisations pour encore mieux amoindrir le risque et éviter les incidents.

Une fois la stratégie de prévention du risque mise en place vient le temps de la formation. Il s'agit là d'être pédagogue avec les équipes pour leur faire comprendre et assimiler quelle réaction adopter en cas de sinistre. Les formations sont naturellement adaptées aux risques présents sur le site. Par exemple si le diagnostic met en avant un risque lié à l'atmosphère explosive, nous formerons les personnels à intervenir en tenant compte de ce risque. L'accompagnement à la maîtrise du risque passe aussi par la rédaction des consignes en amont pour éviter que le risque devienne réalité, consignes pour savoir gérer le sinistre s'il arrive, sans oublier la possibilité de la création d'une cellule de crise, la gestion de la communication de crise etc.

Travaillez-vous directement avec les courtiers ?

Oui bien sûr ! En tant que tiers indépendant, nous sommes à leurs côtés pour réaliser en toute objectivité et en toute transparence les missions d'analyses qui peuvent leur être confiées pour un diagnostic d'assurabilité par exemple.

Prenons le cas d'un fabricant de parfums. Celui-ci nous a mandaté pour établir son classement au regard de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Notre rôle a consisté à identifier leurs risques, quelles protections étaient indispensables au regard de la loi et quelles étaient celles préconisées par leur assureur ou leur courtier. Enfin, nous leur avons suggéré un certain nombre de mesures complémentaires à mettre en place pour les protéger de façon optimale. Une fois défini ce périmètre de risque, c'est le bureau de contrôle qui prend la main et vient vérifier si tout a été bien appliqué au bénéfice de l'entreprise et du courtier.

Aujourd'hui nous sommes également beaucoup sollicités pour accompagner des entreprises à la prise en compte des risques dits « émergents » liés aux nouvelles énergies : batteries lithium-ion, hydrogène, photovoltaïque, stockage ESS...

Les courtiers peuvent nous solliciter pour tout type d'entreprise, du garage au dépôt de bus GNL ou électrique jusqu'au grand groupe industriel car nos consultants sont à la pointe sur ces sujets, ils ont une expertise réglementaire mais aussi technique.

Parlons des certifications que délivre CNPP Certification ?

CNPP Cert. certifie des entreprises, des produits industriels, des prestataires de services, ou des personnes selon un certain nombre de référentiels qui vont au-delà de ce qui est imposé par la réglementation. Nos marques de confiance A2P, pour les produits, et APSAD pour les prestataires de service, sont reconnues par les professionnels de la sécurité et de l'assurance dans les domaines de l'incendie et de la sûreté/malveillance.

Les certifications APSAD couvrent de nombreux domaines pour l'installation et la maintenance : extincteurs, RIA, sprinkler, système de désenfumage naturel... pour l'incendie, mais aussi vidéoprotection, détection intrusion ou contrôle d'accès côté sûreté/malveillance.

Si ces référentiels, qui sont d'application volontaire entre un assureur et son client peuvent parfois être imaginés comme lourds à mettre en place, ils permettent toutefois aussi à l'assuré d'être mieux protégé et le courtier peut donc se reposer sur des prescriptions qui ont fait leurs preuves.

Voyons maintenant les formations que propose CNPP ?

Elles sont nombreuses ! Nous formons les courtiers, les assureurs, les experts en assurance, les fabricants ou installateurs, ainsi que les clients finaux qu'ils soient risk managers, responsables sécurité, sûreté, employés, managers ou dirigeants d'entreprise.

Nous proposons des formations adaptées à tous les niveaux de l'opérationnel au management, en passant par les technologies, dans nos domaines d'intervention : incendie et explosion, sûreté/malveillance, santé et sécurité au travail, environnement, cybersécurité ou en transverse à la gestion des risques et des crises.

Comme notre ADN résonne historiquement avec les métiers de l'assurance, nous sommes en mesure de proposer des formations aux courtiers éligibles DDA dans de nombreux domaines.

Nous travaillons également sur la thématique des risques naturels pour accompagner nos clients face aux conséquences de plus en plus fréquentes du réchauffement climatique. Notre région Sud-Est connaît une accélération des épisodes d'orages violents, inondations et autres aléas naturels que les entreprises doivent prendre en compte.

À tous les niveaux, CNPP a une vocation : accompagner les entreprises dans la connaissance, la compréhension et la maîtrise de leurs risques. C'est pour cela qu'elle se positionne comme l'allié des courtiers qui eux aussi partagent cet objectif. ●



23 AVRIL



➤ REMISE DES TROPHÉES RÉGIONAUX

Venez assister à la remise des Trophées PLANETE CSCA Sud-Est & Corse

16 MAI



➤ TOUR DES RÉGIONS

Retrouvez PLANETE CSCA lors du Tour des Régions à Aix-en-Provence



DÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE SYNDICAT ET DU MONDE DU COURTAGE D'ASSURANCES SUR LINKEDIN

OU SUR LE COMPTE INSTAGRAM & LA CHAÎNE YOUTUBE DE PLANETE CSCA



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES

ENSEMBLE PORTONS
LA NOUVELLE VISION
DU COURTAGE D'ASSURANCES

COMMUNICATION



RELATION
ADHÉRENTS



JURIDIQUE



RH
ET FORMATION



ACCOMPAGNEMENT
CABINET



CONFORMITÉ



PLANETE CSCA
10 rue Auber
75009 Paris

01 48 74 19 12
contact@planetecscsca.fr
www.planetecscsca.fr

